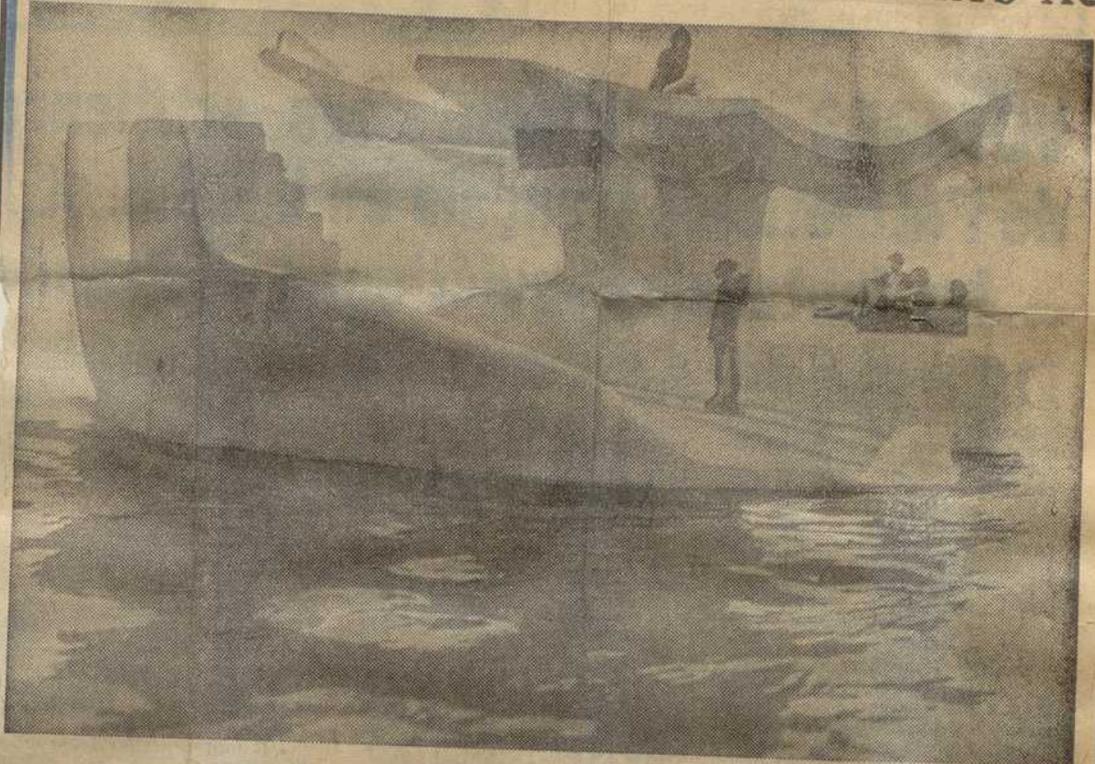


LES ARTS AU JOUR LE JOUR ★ LES ARTS AU



Faut-il prêcher la décentralisation aux artistes ?

La concentration d'activités à Paris n'est pas préjudiciable seulement à l'industrie et au commerce. Il semble que le monde artistique soit victime de la même disproportion entre la capitale et la province. A peine un artiste commence-t-il à avoir une petite réputation locale qu'il rêve de venir s'installer à Paris et d'y conquérir la gloire. Etrange calcul. Il sera une unité parmi quelques milliers d'autres. Il fera une exposition qui a beaucoup de chance de passer inaperçue au milieu de plusieurs dizaines d'autres. Avec beaucoup de chance, il exposera dans un ou deux salons avec deux ou trois mille autres peintures. Perdant sa petite aureole locale, il risque beaucoup de se sentir perdu et vite démuné.

En province, les collectionneurs sont moins préoccupés par des spéculations financières et, bien souvent, se plaisent à soutenir les artistes qui conservent le reflet de leur terroir. Même les commandes officielles ont plus de chances d'arriver à

celui qui, sur place, a su se ménager des sympathies et faire apprécier ses mérites, même lorsqu'il n'a pas le goût d'attirer l'attention par des moyens extra-picturaux.

Le dernier bulletin d'information du Syndicat national des sculpteurs donne, à ce sujet, une précision très curieuse. Il y a, dit-il, en France, 513 sculpteurs dont 348 sont installés dans la région parisienne et 165 en province. Ces chiffres sont le résultat d'une enquête très sérieuse faite pour les assurances sociales et ne correspondent pas à une évaluation fantaisiste.

Ils sont d'autant plus impressionnants si on les rapproche du nombre des bâtiments publics qui peuvent être décorés. On arrive ainsi à ces résultats : dans la région parisienne, on compte dix sculpteurs pour un bâtiment. En province, il y a un sculpteur pour dix bâtiments.

Il est probable qu'une enquête analogue faite sur les peintres aboutirait à des constatations pour le moins aussi surprenantes.

Raymond Cogniat.

Une plage flottante

Les jeunes architectes de la Biennale de Paris se sont beaucoup intéressés à l'aménagement des plages ou des plans d'eau. Notre document montre « une station balnéaire flottante », travail d'équipe exposé à la section « Grande-Bretagne » et déjà réalisé. On y voit des rampes d'accès, deux plongeurs et un solarium en forme de coquille retournée.

A LA BIENNALE

- 12 H. — Cabine d'audition : « Concert pour trompette et orchestre, de D. Bozic (Yougoslavie), « Croquis sonores », de I. Petric (Yougoslavie).
- 15 H. — Cabine d'audition : « Quatre chants sur de l'ancienne poésie chinoise », de V. Neumann (Tchécoslovaquie), « Musica epingante », de Z. Pololanik (Tchécoslovaquie).
- 15 H. — Télévision : « Les sonnets d'amour », de J. Kuiszynski (Pologne), « Six comédiens sans personnages », de J. E. Jeannesson (France).
- 16 H. — Films sur l'art : « Basses », de J.-D. Poillet (France), « Anabel », de P. Ota Retolaza (Espagne).
- 16 H. — Cabine d'audition : programme sur demande.
- 18 H. — Jeunes poètes : « La bataille de Lepante », de J.-J. Levéque. Poésie. Action.
- 18 H. — Télévision : Retransmission de l'émission publique donnée dans le cadre du Théâtre d'essai.
- 20 H. — Théâtre d'essai : Compagnie Claude Syriaque : « La Johanna », de Cl. Syriaque (création).
- 20 H. — Télévision : Retransmission du spectacle donné dans le cadre du Théâtre d'essai.